

## **La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines<sup>1</sup>**

André Orléan

« Tout cela pour souligner que si la monnaie, comme il apparaît, est née non point comme l'instrument de mesure arithmétique de la valeur des biens échangés dans le commerce, mais d'abord comme un élément de rapports sociaux où le quantitatif n'était au fond qu'un aspect matériel de rapports irrationnels de puissance, puis comme un instrument, parmi d'autres, de codification de ces rapports, elle n'a pas pu ne point conserver, à travers toute son histoire, un reflet de cette irrationalité des structures sociologiques primitives »

Edouard Will<sup>2</sup>

Ce qui nous semble essentiel dans cette citation d'Edouard Will, ce n'est pas tant le fait, maintes fois avéré, que l'origine de la monnaie ne se trouve pas dans les nécessités du commerce, que l'idée selon laquelle serait conservé, en toute monnaie, quelque chose de cette origine non marchande. Selon cette perspective, il y aurait à l'oeuvre dans le fait monétaire une dimension holiste, proprement archaïque, « reflet de l'irrationalité des structures sociologiques primitives », dont la logique échapperait radicalement à la modernité de l'ordre économique. Louis Gernet ne dit pas autre chose quand il écrit que « dans la valeur et donc dans le signe même qui la représente, il y a un noyau irréductible à ce qu'on appelle vulgairement la pensée rationnelle »<sup>3</sup>. Autrement dit, à contre-courant de nombre de conceptions contemporaines qui voient dans la monnaie l'objet économique par excellence,

---

<sup>1</sup> Une version corrigée de ce texte est parue sous le même titre dans l'ouvrage collectif *La monnaie souveraine* sous la direction de Michel Aglietta et André Orléan, aux Éditions Odile Jacob en septembre 1998 aux pages 359-386. Ont participé à cet ouvrage collectif : Michel Aglietta, Jean Andreau, Mark Anspach, Jacques Birouste, Jean Cartelier, Daniel de Coppet, Charles Malamoud, André Orléan, Jean-Michel Servet, Bruno Théret et Jean-Marie Thiveaud.

<sup>2</sup> « Réflexions et hypothèses sur les origines du monnayage », *Revue Numismatique*, n°17, 1955, p. 5-23.

<sup>3</sup> L. Gernet, *Anthropologie de la Grèce antique*, Champs, Flammarion, 1982, p. 179.

ces réflexions remettent en question son appartenance pleine et entière à l'ordre marchand. Ce fut l'objet même du travail collectif dont ce livre est une nouvelle expression<sup>4</sup> que d'aller à rebours de l'approche économique standard dans le but de mettre en évidence la dimension archaïque et holiste des monnaies modernes, et, ce faisant, de construire un lieu où la collaboration entre anthropologues, économistes et historiens s'affirme comme une nécessité théorique. Il s'agit d'opérer, conformément aux vœux de certains anthropologues, un renversement de perspective au terme duquel on se demande « non pas si la monnaie primitive se conforme ou non à une des définitions possibles de la monnaie moderne, mais plutôt si elle ne révèle pas en celle-ci des propriétés insoupçonnées »<sup>5</sup>.

La monnaie comme expression de la souveraineté est l'hypothèse que ce livre avance pour définir cette dimension « insoupçonnée ». Par cette formule lapidaire qu'il nous appartiendra de préciser et d'approfondir, est visé le rôle que joue la monnaie archaïque dans l'ensemble des processus et des relations par lesquels une communauté se constitue en autorité souveraine. Le cens pratiqué à Rome nous en fournit une illustration exemplaire<sup>6</sup> : l'évaluation en monnaie y apparaît au centre d'un dispositif qui établit la citoyenneté et assigne à chaque citoyen une place au sein de la hiérarchie sociale. Comme l'écrit Jean Andreau, « le *census* marque solennellement la limite entre les citoyens et ceux qui ne le sont pas ». Les valeurs économiques ne jouent ici qu'un rôle périphérique : l'évaluation censitaire se veut une évaluation globale qui dépasse de beaucoup la seule estimation de la fortune. C'est l'ensemble des qualités morales du citoyen romain, *dignitas* et *virtus*, qui sont examinées par les censeurs. On retrouve également chez les 'Aré'aré mélanésiens cette même capacité de la monnaie à représenter la totalité sociale<sup>7</sup>. En quoi cette logique de totalisation ou de souveraineté demeure-t-elle pertinente pour penser la réalité monétaire contemporaine ? Tel est l'objet du présent chapitre.

Dans une première section, il est apparu nécessaire de revenir sur notre hypothèse de base pour en définir avec rigueur les termes et en souligner la pertinence au regard de la

---

<sup>4</sup> Ce livre est issu d'un séminaire dont les actes ont été publiés dans *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Michel Aglietta et André Orléan (éds.), Cahiers "Finance, Ethique, Confiance", Association d'Economie Financière, 1995.

<sup>5</sup> C. Barraud, D. de Coppet, A. Iteanu et R. Jamous, "Des relations et des morts. Quatre sociétés vues sous l'angle des échanges", in *Différences, valeurs, hiérarchie*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1984, p. 421-520.

<sup>6</sup> Se reporter au chapitre de Jean Andreau dans le présent ouvrage.

théorie économique. Le point central est la caractérisation de l'ordre marchand comme ordre contractuel. On y souligne alors la nature individualiste de la logique contractuelle en ce qu'elle fait de l'assentiment exprès des individus la condition *sine qua non* de toute action collective. Dans un tel cadre théorique, la question monétaire prend la forme suivante : est-il possible de penser une monnaie purement contractuelle ? Notre réponse sera négative. On montrera que le lien monétaire s'appuie nécessairement sur des formes holistes d'expression de la société marchande qui s'avèrent incompatibles avec la logique contractuelle et viennent en perturber le fonctionnement idéal. La monnaie est un ensemble de règles qui déterminent l'appartenance de chacun à la société marchande. Ce point qui est développé longuement dans cette première section a des implications pratiques et théoriques considérables puisqu'il établit l'étrangeté radicale de la monnaie au regard des valeurs individualistes. On pourra s'étonner de trouver un tel énoncé sous la plume d'un économiste. Pourtant, les arguments économiques en sa faveur sont nombreux.

Pour comprendre l'attrait qu'une telle perspective peut exercer sur un économiste, il faut avoir à l'esprit les difficultés que rencontre sa discipline dans le traitement de la monnaie. Pour en mesurer l'ampleur, il nous suffira de rappeler que l'équilibre général, c'est à dire la forme la plus aboutie de la pensée économique moderne, décrit une économie sans monnaie ! Si de nombreux économistes, et non des moindres, ont essayé d'étendre à l'économie monétaire les principes d'analyse développés avec succès par la théorie de l'équilibre général, aucune de ces tentatives n'est considérée vraiment satisfaisante par la communauté scientifique. Comme l'écrit le grand théoricien Franck Hahn, « les fondations de la théorie monétaire n'ont pas encore été posées »<sup>8</sup>. Nous proposons une interprétation originale de ces difficultés récurrentes : loin d'être contingentes, elles expriment l'inadéquation fondamentale du fait monétaire à la logique contractuelle caractéristique de la pensée économique. Si la monnaie résiste si fortement à son intégration au cadre économique, c'est parce qu'elle est porteuse d'une réalité qui excède les seules relations marchandes. On comprend qu'au regard de cette interprétation nouvelle, les échecs de la théorie économique fassent l'objet d'une attention toute particulière : ils sont les révélateurs de ce qui, dans la monnaie, fait obstacle au projet individualiste poursuivi par l'économie théorique ; c'est l'archaïsme de la monnaie qui

---

<sup>7</sup> Se reporter au chapitre de Daniel de Coppet dans le présent ouvrage.

<sup>8</sup> "On the foundations of monetary theory" in M. Parkin et A.R. Nobay (éds.), *Essays in Modern Economics*, Université de Manchester, 1973. Cet article a été repris dans *Equilibrium and Macroeconomics*, recueil d'articles de F. Hahn, édité par Basil Blackwell en 1984.

se donne à voir dans ces difficultés. Aussi, notre deuxième section sera-t-elle consacrée à la présentation de deux doctrines économiques, celle des contraintes légales et celle des générations imbriquées. Elle mettra en pleine lumière le malaise qu'éprouve la théorie économique face à la monnaie. On aurait tort de n'y voir qu'un concept secondaire sans portée pratique. Il nous semble au contraire qu'on ne comprend rien aux politiques monétaires si l'on n'explique pas l'inquiétude particulière que suscitent, chez l'autorité publique, les manipulations monétaires : la monnaie n'est pas pensée comme un moyen de politique économique comme un autre ; elle est un bien public qui confine au sacré comme l'atteste la foi sociale qui la fonde.

Ce malaise est apparent chez les auteurs néo-libéraux lorsqu'ils mettent l'accent sur la nature "irréremédiablement perturbatrice" de la monnaie<sup>9</sup>. Sous leur plume, la monnaie apparaît toujours comme le lieu d'un possible dérapage, d'un trouble potentiel à l'ordre marchand. *A contrario*, une bonne monnaie est une monnaie qu'on ne remarque pas, une monnaie qui s'efface derrière l'action efficace des marchés. Quand la monnaie parle, ce n'est jamais le langage de l'économie qu'elle tient, mais toujours celui du souverain. Aussi, faut-il rendre au monde le silence de la monnaie, pour reprendre l'heureuse formule de Jacques Rueff. Tel doit être le but poursuivi par une politique monétaire pertinente : neutraliser la monnaie. Cette défiance que suscite la monnaie trouve dans notre hypothèse une interprétation directe : c'est son étrangeté qui est reconnue, le fait qu'elle participe de principes sociaux inconciliables avec la loi de l'offre et la demande.

La « monnaie autoréférentielle » est le concept qui permet de penser cette monnaie muette qu'appellent de leurs vœux les libéraux. Aussi, se trouve-t-elle au centre de nos réflexions. La troisième section lui est consacrée. Il s'agit d'une monnaie dépouillée de tous les attributs de la souveraineté pour ne plus être qu'un simple instrument facilitant les échanges. Son rôle est alors strictement circonscrit à la seule sphère marchande et, pour cette raison, elle peut être dite « autoréférentielle » dans la mesure où nulle valeur autre qu'économique n'en vient fonder la légitimité. Elle n'a pour seul projet que la stabilité des prix. Avec la notion de monnaie autoréférentielle, c'est la possibilité d'un ordre monétaire purement contractuel qui est pensée. L'aspiration de l'ordre économique à s'autonomiser

---

<sup>9</sup> Comme l'écrit Bruno Pays à propos des contributions monétaires de Friedrich von Hayek, Ludwig von Mises et Jacques Rueff dans *Libérer la monnaie. Les contributions monétaires de Mises, Rueff et Hayek*, Presses

radicalement pour constituer un champ d'activités autosuffisant et axiologiquement neutre y trouve son concept central. Une telle tendance est aisément perceptible dans les évolutions économiques contemporaines, tout particulièrement dans l'indépendance des banques centrales qui est devenue le mode dominant d'expression du rapport monétaire à l'échelle internationale. C'est l'objet de la quatrième section que d'en examiner les caractéristiques. On y voit à l'oeuvre une conception du lien social essentiellement axée sur un rapport abstrait et instrumental aux autres et aux institutions.

### 1. Monnaie et totalité sociale

La théorie économique est pour l'essentiel une théorie du contrat : ce qui l'intéresse est la manière dont fonctionne une société où les relations entre les hommes, que ce soit dans la production ou dans l'échange, sont réglées par des contrats. En tant qu'il est le fruit de la libre négociation entre individus autonomes et égaux, le contrat se veut débarrassé de toute réglementation, pur produit de l'initiative entièrement libre des cocontractants. La société contractuelle peut alors être considérée comme la forme la plus aboutie, la plus extrême de la société individualiste, dans la mesure où les seuls liens sociaux qui y sont approuvés sont ceux qui résultent de l'engagement volontaire et explicite des parties contractantes. La légitimité y procède du seul assentiment individuel tel qu'il est enregistré dans l'accord contractuel. On trouve chez Emile Durkheim une description attentive de cette société hypothétique où les individus « ne dépendraient du groupe que dans la mesure où ils dépendraient les uns des autres, et ils ne dépendraient les uns des autres que dans la mesure marquée par les conventions privées et librement consenties. La solidarité sociale ne serait donc autre chose que l'accord spontané des intérêts individuels, accord dont les contrats sont l'expression naturelle »<sup>10</sup>.

La logique contractuelle est individualiste au sens que Louis Dumont donne à ce terme : « elle valorise l'individu et subordonne la totalité sociale »<sup>11</sup>. En effet, cette dernière n'y est dotée d'aucune identité ou autonomie. Elle n'est que le résultat *ex-post* des actions individuelles et n'a d'autre réalité que celle, statistique, des opérations d'agrégation. Aucune

---

Universitaires de France, 1991.

<sup>10</sup> E. Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 1978 (1<sup>ère</sup> éd. 1893), p.180.

<sup>11</sup> L. Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Seuil, 1983, p.264.

pertinence en valeur n'est accordée aux grandeurs collectives ; seules sont légitimes les évaluations individuelles. C'est ainsi que l'état social A ne sera pas dit préférable à l'état social B, même si la satisfaction globale des agents y est plus grande, dès lors qu'un seul individu préfère la situation B à la situation A<sup>12</sup>. Evaluer autrement cette situation exigerait qu'il soit conféré aux expressions collectives de la société une dignité en valeur comparable à celle dont sont dotés les individus, ce à quoi se refuse l'économie théorique au nom d'un individualisme conséquent. Pour cette raison, la théorie économique ne porte un jugement sur le bien-être collectif que dans des cas très particuliers : l'état A n'est jugé préférable à l'état B que si l'utilité y est au moins aussi grande pour *tous* les individus et strictement meilleure pour au moins l'un d'entre eux. C'est le critère parétien. Il ne retient comme légitimes que les comparaisons susceptibles de recueillir l'assentiment unanime de tous les membres de la société. Il s'agit à l'évidence d'un critère extrêmement faible, quasi tautologique, qui ne permet de trancher que dans un nombre très réduit de situations. Pour le reste, la théorie économique s'interdit de porter un jugement.

Cette subordination de la totalité sociale aux individus est un des éléments distinctifs et revendiqués de l'ordre contractuel tel que le formalise l'économie théorique. Le contraste est saisissant avec les sociétés antérieures qui font du lien de dépendance au tout la référence première, le lieu même où s'élabore l'exercice de l'autorité souveraine et où se façonnent les individualités. Dans l'ordre contractuel, au contraire, la totalité est muette ou plutôt "invisible" pour reprendre l'expression d'Adam Smith : l'accord généralisé des sociétaires s'y règle par un pur mécanisme, la loi de l'offre et de la demande. Aucun projet collectif, aucune hiérarchie de valeurs ne s'y trouve affirmé qui viendrait contredire, au nom d'une légitimité supérieure, le primat des évaluations individuelles. La société contractuelle est une société de l'échange volontaire, du "donnant, donnant", du troc généralisé, où seuls les échangistes sont juges du bien-fondé des transactions.

La relation monétaire procède d'une logique toute différente dont on comprend qu'elle

---

<sup>12</sup> Pour illustrer ce point, considérons la situation A dans laquelle tous les individus ont une utilité de 100 sauf Jean qui a une utilité de 1000, et la situation B dans laquelle tous les individus ont une utilité de 0 sauf Jean qui a une utilité de 1001. Globalement l'utilité des individus est beaucoup plus grande dans la situation A que dans la situation B. Cependant, pour que A puisse être dit préférable à B, il faudrait disposer d'un critère qui nous permette d'affirmer que le gain de 100 pour presque tous les agents justifie la perte de 1 pour le seul Jean. En d'autres termes, existe-t-il un critère qui, au nom du bonheur collectif, justifie le sacrifice de Jean ? L'individualisme s'y refuse qui proclame le caractère unique et inviolable de chaque individu. Le tout n'a pas de

pose problème à la théorie économique : dans le rapport à la monnaie se joue une relation au groupe tout entier des échangistes<sup>13</sup>. En effet, la détention de monnaie confère à son propriétaire un droit indifférencié sur la société dans son ensemble. Ce droit l'autorise à acquérir les marchandises de n'importe quel producteur. Simmel formule cette idée en ces termes : « l'acquiescement de toute obligation particulière au moyen d'argent signifie précisément que désormais la communauté dans son ensemble va assumer cet engagement vis-à-vis de l'ayant droit »<sup>14</sup>. Posséder de la monnaie signifie détenir une créance sur la société entière puisque « tout argent n'est qu'une assignation sur la société ». C'est donc la société en tant qu'entité spécifique qui est rendue présente par la monnaie. Cela apparaît nettement lorsqu'on compare achat monétaire et achat à crédit. Dans ce dernier cas, le vendeur [j] reçoit en contrepartie de la marchandise cédée à l'acheteur [i] non pas un somme d'argent mais une créance sur [i]. Il y a bien eu transfert de valeur lors de cette transaction, mais sous une forme qu'on pourrait dire privée, comme le démontre la difficulté dans laquelle se trouve [j] si, à son tour, pour acheter une marchandise, il offre en paiement la dette de [i]. Les autres marchands pourront la refuser s'ils ne connaissent pas [i] ou s'ils ne l'apprécient pas. L'acceptation de la dette par l'individu [j] n'engage en rien les autres échangistes. Elle n'exprime que le jugement personnel que porte [j] sur la signature de [i], c'est-à-dire sur sa capacité à honorer ses engagements contractuels. La relation est ici strictement bilatérale : elle se limite aux deux individus [i] et [j]. Pour que la créance de [i] puisse circuler, il faut plus : elle doit faire l'objet d'une acceptation collective. Le marché financier nous fournit l'exemple d'une telle épreuve de validation sociale qui transforme une signature privée en richesse sociale : la créance privée devient monnaie, ce qui lui permet de circuler librement.

En effet, avec l'achat monétaire, la situation de [j] est toute différente. Le vendeur obtient de la monnaie en échange de sa marchandise, c'est à dire directement de la richesse sociale. Pour reprendre l'image proposée par Simmel, intervient cette fois, entre les deux parties, une instance médiatrice, le corps social, qui met à la disposition des agents économiques des créances sur lui-même pour régler leurs échanges. Les échangistes n'ont

---

supériorité en valeur sur les individus.

<sup>13</sup> Nous avons déjà abordé cette question dans plusieurs textes : « L'origine de la monnaie », *Revue du MAUSS*, (I), n°14, 4ème trimestre 1991, et (II), n°15-16, 1er et 2ème trimestre 1992 ; « La monnaie et les paradoxes de l'individualisme », *Stanford French Review*, 15, n° 3 ; « La monnaie comme lien social » *Genèses*, n°8, juin 1992 ; « Réflexions sur la notion de légitimité monétaire : l'apport de Georg Simmel » in J.M. Baldner et L. Gillard, *Simmel et les normes sociales*, L'Harmattan, 1995.

<sup>14</sup> *Philosophie de l'argent*, PUF, 1987, page 195.

plus à s'interroger sur la réputation ou la probité des autres parties contractantes, seule importe la confiance dans le signe monétaire. On est passé d'une logique de la signature privée à une logique du sceau. Alors que la première se constitue autour d'une évaluation locale des risques spécifiques attachés à telle ou telle dette, la seconde nous met en présence d'une « croyance et d'une foi sociale » en un signe unanimement acceptée, pour reprendre les termes judicieux de François Simiand<sup>15</sup>. La lecture des billets est, à cet égard, édifiante en ce que la référence à une tierce partie supra-individuelle y est constante : que ce soit la Loi, dans le cas français, avec un rappel de l'article 139 du code pénal consacré à la répression de la contrefaçon<sup>16</sup> ou Dieu, dans le cas américain, avec le fameux « In God we trust », c'est toujours le tout social qui est convoqué.

Résumons nos analyses. Avec la monnaie, nous sommes confrontés à une créance d'une nature tout à fait spécifique, représentant la richesse sociale et fondée sur la société en tant qu'entité supérieure aux agents. Elle procède d'une logique d'évaluation particulière, ce qu'on a appelé « la logique du sceau », sans commune mesure avec les principes d'évaluation des créances financières, ce qu'on a appelé « la logique de la signature ». Cette dernière satisfait pleinement à l'individualisme contractuel en ce qu'elle place en son centre l'analyse rationnelle de la situation économique des débiteurs. La logique du sceau, quant à elle, a pour fondement un processus collectif de croyances au travers duquel chacun éprouve la solidité des liens sociaux qui constituent la communauté marchande. La différence entre ces deux logiques est telle que le terme même de créance appliqué à la monnaie peut paraître trompeur. C'est ainsi qu'Aglietta et Cartelier, dans ce livre, lui préfèrent le terme d'« institution ». L'inspiration théorique est cependant la même. Il s'agit, là comme ici, de penser un « rapport qui n'est pas de l'ordre du contrat, qui ne fait pas l'objet d'un calcul ». Dans une telle perspective, la monnaie, loin de se déduire de la loi de l'offre et de la demande, constitue une hypothèse institutionnelle préalable nécessaire à l'analyse de l'économie de marché : « la monnaie est logiquement antérieure aux relations de marché » écrivent-ils.

L'ambivalence des économies de marché apparaît donc nettement à l'issue de ces premières réflexions. Deux logiques coexistent en leur sein, l'une individualiste, l'autre

---

<sup>15</sup> «La monnaie, réalité sociale», *Annales sociologiques, Série D. Sociologie économique*, 1, 1934.

<sup>16</sup> «L'article 139 du code pénal punit de la réclusion criminelle à perpétuité ceux qui auront contrefait ou falsifié les billets de banque autorisés par la loi ainsi que ceux qui auront fait usage de ces billets contrefaits ou falsifiés. Ceux qui les auront introduits en France seront punis de la même peine».



holiste. Comment penser leur articulation ? L'analyse qu'en propose Paul Samuelson est emblématique des approches économiques orthodoxes. Il distingue dans le phénomène monétaire une dimension qualitative et une dimension quantitative. D'un point de vue qualitatif, la monnaie est essentielle. Elle est l'institution fondatrice des économies de marché et les économistes ont longuement démontré l'inefficacité des structures de transaction qui ignorent la monnaie, comme le troc. « Mais une fois que l'avantage qualitatif a été réalisé grâce à l'adoption de structures marchandes utilisant la monnaie M, le niveau quantitatif de M n'a aucune importance »<sup>17</sup>. Pour désigner cette indifférence de l'économie vis-à-vis de la quantité de monnaie, les économistes utilisent le terme de *neutralité* de la monnaie. Cela signifie que les échanges et la production ne sont modifiés ni en niveau ni en structure par des variations de la quantité de monnaie émise. Ils ne dépendent que des données réelles de l'économie, à savoir les ressources utilisables, les technologies disponibles et les goûts des consommateurs. Les variations de l'offre de monnaie ne modifient que le niveau général des prix. En d'autres termes, la neutralité de la monnaie nous dit que le passage d'une économie monétaire à une économie de troc ne modifie en rien les rapports d'échange à l'équilibre !

L'ambivalence monétaire est donc analysée par Paul Samuelson comme la succession de deux temporalités radicalement distinctes et qui n'interfèrent jamais. La première temporalité est celle qui correspond à la constitution historique de l'espace monétaire. La seconde correspond au fonctionnement synchronique des économies de marché, une fois la monnaie créée. Dans cette seconde dimension temporelle, la seule qui intéresse l'économiste, la monnaie est un pur outil au service des agents, sans effet réel sur leur comportement. Elle peut bien être issue de relations sociales non économiques, cela reste sans influence sur la marche des affaires. C'est la comparaison avec le langage qui en l'occurrence s'impose. En effet, dans la mesure où il permet l'expression des pensées sans perturber leur sens, on y retrouve la même ambivalence : d'un côté, son importance qualitative, à savoir permettre une communication efficace ; de l'autre côté, sa neutralité supposée par rapport aux messages qu'il permet de transmettre. La grande force de la théorie de la neutralité est de rendre compatibles deux exigences *a priori* contradictoires : accepter la présence de la monnaie sans que soit remis en cause le primat des relations contractuelles. En effet, cette théorie reconnaît l'importance qualitative de la monnaie mais cette présence holiste est en quelque sorte

---

<sup>17</sup> P. A. Samuelson, "Classical and neo-classical monetary theory", in R.W. Clower, *Monetary Theory*, Penguin Education, 1973, p. 170-190.

exorcisée par la neutralité qui frappe d'insignifiance les réalités monétaires.

Cette construction est révélatrice du malaise qu'éprouve l'économie face à la monnaie. On y voit à l'oeuvre le grand thème libéral de la neutralisation du pouvoir monétaire, exogène et malfaisant. Cependant, malgré son ingéniosité, cette approche demeure insuffisante pour deux raisons principales. D'une part, la neutralité n'est au plus qu'une approximation. La monnaie a bel et bien une action sur l'économie, et pas seulement à travers les grandeurs nominales. Tous les économistes en sont d'accord, même si certains cantonnent ces effets au seul court terme. D'autre part, la théorie économique ne saurait se satisfaire d'une construction éclectique où coexisteraient des relations sociales appartenant à des registres de valeur opposés ; elle revendique une approche unitaire, fondé sur les seuls principes contractuels. Il s'agit de parvenir à « une intégration de la théorie monétaire et de la théorie de la valeur »<sup>18</sup>. Cette revendication théorique d'un ordre marchand purement contractuel est indissociable de la volonté d'établir l'autonomie pleine et entière de l'économie : c'est parce qu'elle est fondée de part en part sur les principes concurrentiels et sur eux seuls que l'économie ne doit rien à l'analyse sociologique, historique ou anthropologique. On examinera dans la section suivante quelques-unes de ces tentatives contemporaines d'intégration de la monnaie à l'économie. On y retrouvera, sous des formes différentes, une même stratégie de neutralisation de la monnaie. Au préalable, il est cependant important de souligner le lien existant entre cette prétention intellectuelle et le mouvement réel de la société.

L'économie marchande se caractérise par son impérialisme, par sa volonté de soumettre à ses principes toutes les relations sociales qu'elle utilise. L'histoire nous en fournit maints exemples : on a vu partout s'affaiblir les liens sociaux traditionnels, qu'ils soient fondés sur le statut, la coutume ou la subordination personnelle, pour laisser la place aux relations contractuelles régies par l'intérêt individuel et la rationalité instrumentale. Ces transformations n'épargnent pas la sphère monétaire. Celle-ci fait également l'objet d'un profond travail de redéfinition comme l'atteste avec force l'époque moderne. Selon nous, il existe une étroite connivence entre ce mouvement de transformation sociale et la réflexion théorique. Cette dernière forge les outils intellectuels dont a besoin la première pour définir ses lignes de forces et établir sa légitimité. Aussi analyser les tentatives des économistes pour

penser un ordre capitaliste purement contractuel, émancipé des formes monétaires traditionnelles, n'est pas un simple exercice théorique. Il permet de saisir quelque chose des tendances lourdes qui structurent les évolutions contemporaines et qui débouchent sur une financiarisation toujours grandissante de la société. Plus précisément, dans ce texte, c'est la manière d'affronter l'archaïsme monétaire pour l'intégrer au cadre contractuel qui retiendra notre attention. Dans la section suivante, nous considérerons deux approches qui abordent de manière très différente ce même problème, la théorie dite des contraintes légales et le modèle à générations imbriquées, noté désormais MGI.

## 2. L'ambivalence des monnaies modernes

L'étrangeté du rapport monétaire apparaît clairement chez les théoriciens<sup>19</sup> des contraintes légales. Pour eux, la monnaie est le produit des restrictions qu'impose l'autorité régulatrice aux intermédiaires financiers privés. Sans cette action étatique, la monnaie n'existerait pas. On trouve exprimée avec force cette thèse radicale dans les citations suivantes : « la monnaie est un pur produit de la réglementation »<sup>20</sup>, ou encore « dans une économie de laisser-faire où le secteur financier serait complètement débarrassé de toute ingérence gouvernementale, la monnaie au sens usuel n'existerait »<sup>21</sup>. Autrement dit, si toutes les réglementations limitant l'activité bancaire privée étaient supprimées, chaque banque serait libre de proposer au public ses propres moyens de paiement et il n'existerait plus de monnaie centrale du type de celle que connaissent nos sociétés. On assisterait alors à une concurrence entre monnaies privées, les particuliers étant libres de choisir celle qui leur semble la meilleure. A l'évidence, cette conception établit la nature non contractuelle de la monnaie centrale puisqu'elle soutient que cette monnaie ne procède pas de l'accord spontané des échangistes mais de la seule volonté de la puissance publique. Le caractère hiérarchiquement supérieur de la monnaie émise par la banque centrale vis-à-vis des monnaies secondaires<sup>22</sup>, tel qu'il apparaît dans notre organisation contemporaine, n'est pas le résultat

---

<sup>18</sup> Don Patinkin, *La monnaie, l'intérêt et les prix*, Presses Universitaires de France, 1972.

<sup>19</sup> T. J. Sargent et N. Wallace, « The real-bills doctrine versus the quantity theory: a reconsideration », *Journal of Political Economy*, vol. 90, n°6, pp.1212-36.

<sup>20</sup> R. E. Hall, « Monetary Trends in the United States and the United Kingdom », *Journal of Economic Literature*, vol. 20, décembre 1982, p.1554.

<sup>21</sup> T. Cowen et R. Kroszner, « The Development of the New Monetary Economics », *Journal of Political Economy*, vol. 95, n°3, p.569.

<sup>22</sup> A savoir les dépôts à vue gérés par les banques commerciales.

des choix privés ; il est le produit des contraintes qui réglementent le secteur financier.

Cette perspective théorique trouve son dénouement logique dans les thèses ultra libérales de la *New Monetary Economics* qui prône la suppression pure et simple de la monnaie et son remplacement par un système de libre concurrence entre moyens de paiement privés<sup>23</sup>. Il convient d'éliminer l'archaïsme monétaire si l'on veut que l'ordre individualiste puisse être conduit à son plein épanouissement. Cette thèse a une grande force théorique dans la mesure où elle pousse à sa conclusion logique une analyse qui établit sans équivoque que la libre expression des rapports contractuels est contredite par la présence de la monnaie. Si l'on veut une économie efficace, il faut étendre l'action de la loi de l'offre et de la demande à la production des moyens d'échange. On comprend l'intérêt que nous portons à cette analyse et aux importants développements qu'elle a connus au cours des dernières années. Le malaise des économistes face à la monnaie y apparaît en pleine lumière. L'étrangeté de la monnaie et sa non appartenance à l'ordre économique y sont clairement reconnues. Cependant, cette approche supprime le problème monétaire plus qu'elle ne le résout, aussi sera-t-il plus intéressant, dans le cadre de ce chapitre, de s'intéresser au MGI dont le but explicite est de penser une monnaie compatible avec les principes individualistes. Cela nous conduira au concept de monnaie autoréférentielle.

La monnaie à laquelle s'intéresse le MGI est ce que les anglo-saxons nomment une "fiat money", à savoir une monnaie inconvertible et sans valeur intrinsèque. Ce modèle cherche alors à comprendre pourquoi les individus sont prêts à se dessaisir d'une partie de leurs marchandises en contrepartie d'un tel signe dépourvu de toute valeur ! Remarquons combien cette formulation de la question monétaire est particulière : c'est le point de vue des agents y est pris en considération. On s'interroge sur la capacité de la monnaie à satisfaire leurs besoins individuels. Son impact sur les performances collectives de l'économie ne joue qu'un rôle secondaire dans l'analyse<sup>24</sup>. Autrement dit, le MGI privilégie le point de vue de la rationalité individuelle sur celui de la rationalité collective.

---

<sup>23</sup> F. Hayek, *Denationalization of money*, Londres : Institute of Economic Affairs, 1976.

<sup>24</sup> En fait, il est beaucoup plus simple de démontrer qu'il est globalement avantageux, au sens parétien, pour l'économie d'utiliser la monnaie que de prouver que la détention de monnaie est un choix sensé pour les individus. La première proposition est, de longue date, fort connue des économistes qui en ont proposé plusieurs démonstrations. Le second énoncé est de loin plus complexe à établir : pourquoi serait-il rationnel d'échanger une marchandise utile contre un signe sans valeur et, qui plus est, ne rapportant aucun intérêt ? La postérité du MGI est liée précisément au fait qu'il en ait fourni une démonstration astucieuse.

Cette dualité renvoie directement à l'ambivalence de la monnaie moderne qui voit s'affronter deux légitimités : la première affirme la supériorité en valeur de l'individu ; la seconde tient pour dominant le point de vue de la société. Dans la première, la monnaie est un instrument au service des agents économiques ; dans la seconde, elle est une norme qui établit le pacte social et subordonne les stratégies privées. Pour autant ces deux niveaux de compréhension ne sont pas à égalité. Quand la théorie économique fait sien le point de vue de l'individu, elle ne fait qu'entériner le primat contemporain des valeurs individualistes. Adhérer à cette perspective n'est pas un choix arbitraire mais prend acte de la manière dont notre société hiérarchise les valeurs. Il est en effet indéniable qu'aujourd'hui la stabilité monétaire repose essentiellement sur l'adhésion volontaire des acteurs économiques, ce que le MGI se donne précisément pour but d'analyser. La perspective alternative -penser la monnaie comme émanation de la totalité sociale et de ses valeurs, comme extériorité normative, à la manière de la théorie étatiste de Knapp- n'exprime qu'un point de vue subordonné et manque l'essentiel des situations contemporaines. Autrement dit, il ne suffit pas de penser la qualité sociale de la monnaie pour en comprendre l'acceptation par les agents. Cela est apparent lorsqu'on observe les limites que rencontre l'action de l'Etat lorsqu'il se mêle de restaurer la confiance dans la monnaie. Preuve en est l'échec répété de ses tentatives visant à imposer par la contrainte légale l'utilisation de telle ou telle monnaie : même la promesse de la guillotine n'arrêta en rien le rejet massif de l'assignat.

Dans la perspective individualiste défendue par le MGI, la qualité sociale de la monnaie passe au second rang et s'estompe. La monnaie cesse de se présenter aux agents comme une norme qui conditionne leur existence, pour ne plus apparaître que comme un instrument dont ils disposent librement. Cette dégradation est conduite à son terme lorsque la monnaie est assimilée à un actif financier. Elle est alors considérée comme un titre parmi d'autres dans le portefeuille financier des ménages. En tant que telle, son évaluation se déduit directement des lois générales de la théorie financière : elle est définie comme un point de l'espace rendement-risque soumis aux contraintes de l'arbitrage. C'est cette perspective qui domine aujourd'hui la théorie économique ; c'est dans son cadre que s'inscrit la réflexion du MGI<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> La forme emblématique que prend alors le problème monétaire est connue sous le nom de "problème de Hicks" du nom du célèbre Prix Nobel, à savoir "Pourquoi détenir de la monnaie qui ne rapporte rien plutôt que

Comme nous l'avons souligné, ce point de vue nous semble parfaitement légitime. Il exprime indiscutablement une dimension essentielle de la réalité monétaire. Pour autant, cela ne signifie pas que la perspective alternative, la monnaie comme institution, soit sans aucune pertinence et qu'il soit possible de construire une théorie de la monnaie satisfaisante à partir de la seule prise en compte des contraintes financières. Une véritable explication de l'acceptation monétaire requiert, selon nous, que, d'une manière ou d'une autre, "la société et ses intérêts" soient rendus présents. Autrement dit, contrairement à l'approche contractualiste, nous ne pensons pas que l'existence de la monnaie puisse être considérée comme le résultat des seuls choix privés. La monnaie n'est pas réductible à la finance. En fait, toute la difficulté de penser la monnaie provient précisément de cette irréductible dualité des représentations. Plus précisément, c'est leur hiérarchisation qui a été mise en lumière : pour ce qui est des monnaies modernes, le point de vue individuel subordonne le point de vue social. Cependant, le point de vue de la société reste présent dans la monnaie moderne, même si on assiste à son effacement tendanciel. On retrouve ici l'hypothèse de base de cet ouvrage : l'ambivalence de la monnaie moderne pensée comme coexistence hiérarchisée d'un point de vue individualiste, à savoir la monnaie en tant qu'actif financier, et d'un point de vue holiste, la monnaie en tant qu'institution.

La société israélienne de la fin des années quatre-vingt nous en fournit une première illustration. A une période où l'inflation intérieure bat des records, où la défiance vis-à-vis de la devise israélienne, le shekel, atteint des sommets, se répand la nouvelle qu'une réforme drastique, en cours de préparation, propose, pour résoudre cette crise profonde, de renoncer purement et simplement à la monnaie nationale au profit du dollar des Etats-Unis. Cette information provoque une tempête politique et des protestations véhémentes de nationalisme qui conduisent à l'abandon du projet. L'étroite imbrication des logiques politique et économique est ici manifeste : l'affirmation monétaire est indissociable de l'affirmation

---

des actifs, de risque équivalent, mais dont le rendement est supérieur ?" C'est là une question redoutable. En effet, assimiler la monnaie à un pur actif conduit immédiatement à reconnaître que c'est là un actif d'un genre bien particulier puisque son rendement est nul ! Mais alors pourquoi les agents ne lui préféreraient-ils pas des actifs proposant un taux d'intérêt positif ? Toute la subtilité de l'approche économique, en particulier du MGI, vise à mettre au jour des conditions particulières où cette détention, *a priori* bien irrationnelle, est justifiée ; et cela sans qu'il ait été fait référence à une quelconque "qualité sociale" de la monnaie qui fournirait aux agents une motivation particulière de la détenir.

nationale<sup>26</sup>. Cependant, une fois l'attachement collectif à la souveraineté monétaire confirmé avec éclat, la spéculation contre la devise israélienne n'en continue pas moins de se développer, y compris à travers les pratiques dites de « dollarisation » : pour se préserver des variations du shekel, certaines banques libellent désormais leurs engagements en dollar. On aurait tort de conclure à l'hypocrisie de ces israéliens qui s'opposent en public au remplacement du shekel par le dollar pour suivre cette même politique dans le secret des transactions privées. Ce serait mélanger abusivement deux registres distincts de valeur. La dollarisation privée et contractuelle se développe pour des raisons de stricte efficacité financière. Elle répond à des motivations dont la légitimité n'est pas contestée : chacun se doit de préserver son patrimoine. C'est un fait économique. L'affirmation patriotique s'inscrit dans un registre de valeurs différent et subordonné.

Un autre exemple de cette hiérarchie nous est donné par l'organisation bancaire contemporaine. On y observe deux formes monétaires principales, la monnaie fiduciaire (les billets) et la monnaie scripturale (les dépôts à vue dans les banques). La première forme est émise et gérée par la Banque de France, dite « banque de premier rang », et la seconde par les banques commerciales, dites « banques de second rang ». Contrairement à une idée reçue, l'initiative monétaire est très largement le fait des banques de second rang. Les dépôts à vue qu'elles gèrent représentent environ 85% du total de la masse monétaire globale. Cependant cette analyse comptable, qui se contente d'additionner la monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale, donne une vision erronée de la réalité. En effet, il ne fait pas de doute que ces deux formes ne sont pas au même niveau : les monnaies bancaires ne sont monnaie que pour autant qu'elles assurent leur convertibilité en monnaie centrale. De ce point de vue, elles sont soumises à l'autorité de la Banque de France qui est garante de la qualité des relations monétaires. Elle exerce cette autorité en énonçant les règles de convertibilité que doivent respecter les monnaies bancaires (réserves obligatoires, encadrement du crédit, politique de taux).

Cette première représentation, construite du point de vue de l'institution, donne la prééminence à la banque centrale en raison de ses missions de surveillance et de contrôle du système bancaire. Elle est sans conteste pertinente, mais ne fournit qu'une analyse partielle

---

<sup>26</sup> Cet argument est au coeur de la démonstration développée par Milton Friedman contre la monnaie unique européenne. Il écrit : « qu'une nation [...] très sourcilleuse de sa souveraineté comme la France accepte de façon

des processus à l'oeuvre. Elle laisse dans l'ombre deux séries de faits cruciaux. D'une part, il faut remarquer que le contrôle qu'exerce la Banque de France sur les banques commerciales est contenu dans d'étroites limites. Il lui est difficile, pour ne pas dire impossible, de ne pas valider la création monétaire privée. On imagine avec effroi ce qu'il adviendrait si la Banque de France, par son intransigeance, mettait en faillite, par exemple, la BNP. C'est vraisemblablement la totalité du système monétaire et financier français qui serait emportée. D'autre part, il convient de souligner que les banques de second rang occupent une place tout à fait privilégiée dans le financement des acteurs privés. Ce sont elles qui sont au contact de l'économie et qui connaissent avec précision les besoins des agents. La banque centrale ne peut se prévaloir d'une telle légitimité. Elle n'exerce son rôle de financier direct qu'au seul profit du Trésor public<sup>27</sup>. A la lumière de ces dernières remarques, se fait jour une logique de fonctionnement du système monétaire inversée par rapport à la précédente. Construite du point de vue de l'efficacité de l'économie privée, elle donne la prééminence aux banques commerciales. Ce sont elles qui possèdent l'initiative monétaire. La Banque de France n'y joue qu'un rôle subordonné : face aux légitimes besoins en crédit des acteurs privés, elle a pour seule mission d'en gérer la cohérence globale. Ses critères sont donc macroéconomiques et systémiques. Dans cette représentation, les demandes de financement du Trésor public apparaissent comme un élément parasite et perturbateur. C'est la santé de l'économie privée qui est l'objectif.

Récapitulons nos résultats. La monnaie donne lieu à deux représentations aux causalités inversées. Dans la première, c'est un principe normatif, transcendant qui se situe en surplomb des relations privées et en régleme le déroulement. Elle s'identifie au moyen ultime de réserve, la monnaie centrale, qui détermine, in fine, la qualité monétaire des autres moyens de paiement. Son émission est exogène à l'économie. Pour désigner une telle monnaie, on utilisera le terme de « monnaie externe ». L'étalon-or nous en fournit une bonne illustration : l'offre d'or est exogène puisqu'elle dépend pour l'essentiel de la découverte de nouvelles mines. Elle est donc indépendante des besoins de l'économie. Par ailleurs la qualité monétaire des moyens de paiement, depuis les monnaies nationales jusqu'aux monnaies scripturales, est conditionnée par leur convertibilité en or. Dans la seconde représentation, l'architecture logique est inversée. Ce sont les relations financières privées qui sont

---

permanente de sacrifier son autonomie monétaire me paraît peu crédible » (*Géopolitique*, n°53, printemps 1996).  
<sup>27</sup> On ne s'intéresse pas ici au rôle extérieur de la Banque Centrale et à la gestion des taux de change.



dominantes. Ce sont elles qui conditionnent l'émission monétaire, laquelle est alors endogène à l'économie. Sa qualité n'a plus à être mesurée par sa conformité problématique à un étalon souverain mais dépend de la solvabilité des crédits à l'économie dont elle est la contrepartie. La monnaie se présente ici sous la forme dite de la « monnaie interne »<sup>28</sup>. Nous défendons la thèse selon laquelle il convient de prendre au sérieux cette dualité. Les monnaies modernes ne sont jamais exclusivement externes ou internes : elles doivent simultanément être capables de s'adapter aux besoins de l'économie privée tout en respectant des règles impartiales d'émission. Par ailleurs, cette dualité est hiérarchisée : le point de vue de la monnaie interne y occupe le pôle dominant et le point de vue de la norme collective y joue un rôle subordonné. On reconnaît ici une forme d'organisation étudiée par Louis Dumont et auquel il a donné le nom d' « englobement du contraire ».

Cette architecture est une conséquence de la hiérarchie des valeurs qui structure les sociétés modernes et accorde le primat à l'individu. C'est elle qui irrigue l'ensemble des pratiques quotidiennes ; c'est elle qui donne sens et légitimité aux comportements économiques visant à l'épanouissement individuel par le jeu de la rationalité instrumentale. Ce qu'on a appelé la « confiance éthique ». De nombreux spécialistes des sciences sociales ont depuis longtemps souligné l'étrangeté de cette construction qui place en position supérieure, non pas la société, mais l'individu. Durkheim est frappé par ce fait dont il perçoit les dangers pour la cohésion sociale : la croyance dans l'individu n'est collective qu'en tant qu'elle est partagée par toute la communauté, mais « elle est individuelle dans son objet. Si elle tourne toutes les volontés vers une même fin, cette fin n'est pas sociale »<sup>29</sup>. Toute la pensée économique est centrée sur ce paradoxe apparent d'un ordre social individualiste. La théorie économique en a proposé une solution brillante et étonnante : la poursuite par chacun de ses intérêts serait garante de l'harmonie générale ! On peut y lire le mot d'ordre de l'individualisme. Il s'agit de démontrer que la cohésion sociale peut se penser comme le résultat inintentionnel d'actions individuelles tournées exclusivement vers la recherche du profit personnel. A cette vision unilatérale, nous opposons une lecture hiérarchique de la société individualiste qui conserve, à un niveau subordonné, le point de vue de la collectivité. S'y exprime un ensemble de valeurs et d'intérêts au travers desquels se manifeste la société en

---

<sup>28</sup> Les économistes n'auront pas de mal à reconnaître dans cette présentation une opposition qui traverse toute la pensée théorique, et qu'on associe le plus souvent à la controverse entre la *Banking School* et la *Currency School*.

<sup>29</sup> Op. cité, page 247.

tant que totalité hiérarchisée et souveraine.

Les difficultés que rencontre l'approche économique sont une conséquence de sa vision strictement unilatérale de la logique monétaire. Seules les déterminations financières y sont considérées, ce qui conduit à un aplatissement brutal des perspectives. La société et son expression politique y disparaissent pour faire place à un ordre purement contractuel. Le MGI nous fournit l'exemple d'une telle approche. En faire la critique est alors essentiel pour deux raisons principales. D'une part, nous avons placé au centre de notre réflexion la thèse selon laquelle la logique contractuelle est incomplète. Autrement dit, nous soutenons qu'une société purement contractuelle est impossible. Il s'agit alors de montrer le bien-fondé de cette thèse sur le terrain théorique à partir d'une discussion des résultats obtenus par le MGI<sup>30</sup>. Pour ce faire, nous démontrerons que ce modèle ne fournit pas, quoiqu'il en pense, une analyse satisfaisante des raisons qui poussent les agents à accepter la monnaie. Ce sera l'objet de la troisième section. D'autre part, analyser les approches contractualistes de la monnaie a un enjeu pratique important : nous soutenons qu'elles offrent une représentation pertinente du processus tendanciel de dépérissement des formes holistes. Aussi, permet-elle de rendre intelligibles les transformations récentes qu'a connues le rapport monétaire et qui ont conduit à une redéfinition de son rôle économique. Ce sera l'objet de la quatrième section.

### **3. La monnaie autoréférentielle**

Après ce long détour, revenons à la question que pose le MGI : pourquoi les individus acceptent d'échanger leurs marchandises contre un signe sans valeur ? La réponse qu'apporte ce modèle se fonde sur une analyse macroéconomique des relations intergénérationnelles. Pour ce faire, on distingue deux périodes dans la vie de chaque individu, la jeunesse où il est actif et la vieillesse où il est à la retraite. Il s'ensuit qu'à chaque période du modèle, coexistent deux générations, une de jeunes actifs et une de vieux retraités ; puis, à la période suivante, les retraités disparaissent, les jeunes actifs atteignent l'âge de la retraite et une nouvelle génération de jeunes découvre le marché du travail. Dans un tel cadre d'analyse, la condition

---

<sup>30</sup> On aurait pu, dans le cadre de ce chapitre, s'intéresser plutôt aux analyses radicales de la *New Monetary Economics* qui militent, comme on l'a noté, pour une suppression de la monnaie centrale. On a préféré se centrer sur le MGI dont le projet intellectuel d'une monnaie contractuelle entraine plus directement dans la perspective du livre. Par ailleurs, l'approche critique qui est ici développée ne doit pas masquer la force et l'intelligence de ce modèle et du courant de pensée qu'il a initié. Il ne fait aucun doute pour nous que le MGI fournit une pensée de la monnaie très pertinente.

d'existence de la société repose sur la possibilité donnée aux retraités de disposer de ressources suffisantes. Autrement dit, la solidarité sociale y est examinée sous l'angle de la solidarité entre les générations. La difficulté est grande, car les jeunes qui cherchent à épargner pour pouvoir financer leurs vieux jours ne trouvent personne à qui ils puissent temporairement prêter leur épargne en attendant l'heure de la retraite. Les jeunes n'ont face à eux que les retraités de la période précédente qui ne sauraient jouer ce rôle puisqu'à la période suivante, au moment où il s'agira de rembourser les jeunes devenus retraités à leur tour, ils seront morts. Il apparaît donc que le marché financier privé est dans l'impossibilité de proposer aux individus des titres de créance permettant des transferts d'épargne entre deux générations successives. La monnaie est introduite par le MGI pour surmonter cette défaillance des relations financières. On ne saurait trouver meilleure illustration de notre thèse : la monnaie est si peu contractuelle qu'elle est précisément introduite pour suppléer aux relations contractuelles déficientes. En effet, dès lors qu'on suppose une économie monétaire, notre problème trouve aisément une solution : les jeunes peuvent vendre contre de la monnaie le surplus de leur production puis, étant vieux, acheter grâce à cette monnaie les ressources dont ils ont besoin. Le MGI cherche à comprendre comment une telle monnaie peut apparaître et recueillir l'adhésion unanime des acteurs économiques.

La difficulté de cette question est intimement liée à la nature non contractuelle de la monnaie. Autrement dit, la particularité de l'échange monétaire vient du fait que, lorsque les jeunes actifs acquièrent de la monnaie, ils n'ont aucune certitude *a priori* sur le désir des jeunes actifs de la période future d'accepter cette monnaie. A l'évidence cette génération future n'a contracté aucune obligation en ce sens. On peut résoudre cette question en supposant une autorité étatique établissant par décret le cours légal de cette monnaie. Mais telle n'est pas la perspective d'analyse du MGI qui cherche à rendre compte de l'acceptation *volontaire* de la monnaie par les échangistes. Ce qui motive alors l'acceptation de la monnaie, c'est la *croyance* que la génération future acceptera à son tour cette monnaie et ainsi de suite pour toutes les générations à venir. Si les individus désirent détenir de la monnaie en l'absence de toute obligation juridique qui les protégerait d'un non-remboursement, c'est en vertu d'une chaîne de croyances concernant la manière dont se comporteront tous les individus à venir. On a substitué une logique sociale de croyances au fonctionnement imparfait de la finance privée.

Si formellement ne sont prises en compte que des relations interindividuelles, cette présentation ne doit pas faire illusion. A l'évidence, contrairement à l'individualisme affiché par ce modèle, la logique de croyances qu'il considère y excède sensiblement le seul cadre des relations interindividuelles. Elle implique un regard qui saisit la société marchande dans son fonctionnement global au-delà de la personnalité particulière des individus la composant. Elle prend la forme d'une croyance concernant le comportement de la communauté dans son ensemble. Pour le dire autrement, l'obligation de rembourser la monnaie n'est supportée par personne en particulier, si ce n'est par la communauté tout entière. En cela, ce modèle valide notre thèse centrale qui fait reposer l'existence monétaire sur des rapports sociaux exprimant la présence de la société en tant que totalité médiatrice. Cependant, cette proposition est inacceptable pour la pensée individualiste puisque celle-ci identifie la communauté à l'action des individus qui la composent ; elle en nie l'altérité. C'est seulement si la communauté peut être pensée à *distance* des individus que cette proposition acquiert une valeur explicative.

Dans le cadre du modèle à générations imbriquées, cette difficulté est résolue d'une manière tout à fait particulière et insatisfaisante. On démontre que l'acceptation de la monnaie depuis aujourd'hui jusqu'à l'infini des temps constitue un *équilibre* : chaque génération accepte de détenir de la monnaie et cette acceptation est légitimée par le fait qu'effectivement la génération future vendra ses marchandises en contrepartie de cette monnaie. Il s'agit d'un état où toutes les croyances s'autoréalisent. Conformément aux réquisits de la pensée individualiste, ce raisonnement ne semble prendre en compte que la seule horizontalité des rapports stratégiques entre les générations. L'engendrement de la société, en l'occurrence l'acceptation de la monnaie, ne mobilise aucune force collective dans la mesure où, à l'équilibre, le désir de monnaie est unanimement partagé par tous. Pour le dire autrement, le recours au concept d'équilibre formalise le paradoxe autoréférentiel qui nous dit que « la monnaie est acceptée parce qu'elle est acceptée ». En effet, les individus acceptent la monnaie dès lors qu'ils savent que les autres l'acceptent puisque tel est leur intérêt : grâce à cette monnaie, ils peuvent épargner pour leurs vieux jours. Il apparaît alors que, dans un monde sans altérité, sans transcendance, la confiance dans la monnaie se construit comme une suite infinie d'engagements ponctuels ; elle n'en est que la totalisation comptable. Parce que la pensée individualiste se refuse à considérer la présence de la monnaie en tant qu'*objet*, c'est-à-dire en tant que médiation sociale, elle ne sait en penser l'altérité que maladroitement, comme la limite, toujours à venir, de l'empilement successif des pratiques sociales auxquelles

elle donne lieu.

Pour bien mettre en lumière le caractère artificiel de cette construction, il est intéressant d'en analyser la temporalité. Il s'agit d'un temps abstrait défini par l'autoréalisation des croyances et des promesses<sup>31</sup>. Dans ce formalisme, c'est l'avenir anticipé qui commande au présent ; il devient réalité par le jeu de l'autoréalisation des anticipations. C'est parce qu'ils croient que demain la monnaie sera acceptée qu'aujourd'hui les jeunes acceptent la monnaie. Les propriétés que possède aujourd'hui la monnaie ne sont rien d'autres que l'actualisation de ses propriétés futures ! Ce modèle est faussement dynamique ; les dates  $t$  qui y apparaissent n'expriment aucune historicité. La logique autoréférentielle se clôt sur elle-même et produit indistinctement son passé comme son futur. Pour cette raison, ce modèle ne nous dit rien sur la manière dont l'équilibre monétaire pourrait être atteint. Il établit seulement la *possibilité* d'un monde où l'acceptation de la monnaie se construit à partir des croyances individuelles : si je sais que la monnaie sera acceptée demain dans les échanges, alors il est de mon intérêt de l'accepter aujourd'hui. L'acceptation est autovalidante. Mais le refus l'est également : si je sais que les générations à venir refuseront la monnaie, il est dans mon intérêt de la refuser aujourd'hui<sup>32</sup>. Autrement dit, ce modèle possède deux équilibres, un équilibre monétaire et un équilibre non monétaire, et la logique autoréférentielle ne fournit aucun critère permettant de privilégier l'un ou l'autre. Deux mondes sont possibles et la théorie ne nous dit pas pourquoi l'un plutôt que l'autre finira par prévaloir.

La manière dont le modèle lui-même aborde la question de l'origine de la monnaie est clairement révélatrice des difficultés qu'implique une telle approche. Il est supposé qu'à une certaine date  $t_0$ , la classe des retraités se trouve soudainement en possession d'un stock  $M$  de billets. Aucune explication n'est apportée à cette brutale apparition de signes monétaires. On ne peut que retenir l'hypothèse avancée dans un contexte similaire par Milton Friedman, à savoir que ces signes ont été lancés aux agents depuis un hélicoptère ! Cette hypothèse absurde doit être prise au sérieux. Elle montre la difficulté de la théorie économique à intégrer la dimension externe de la monnaie. En tant qu'elle est le lieu privilégié d'expression de la société comme souveraineté, cette dimension pose en effet un problème épineux. Lui donner

---

<sup>31</sup> La temporalité ainsi définie correspond à ce que Jean-Pierre Dupuy a appelé "temps du projet" en l'opposant au "temps de l'histoire".

<sup>32</sup> Bien évidemment l'équilibre monétaire est préférable à l'équilibre non monétaire puisqu'il assure aux retraités une meilleure situation, mais cette propriété collective ne suffit pas à expliquer l'acceptation individuelle.

la moindre épaisseur, historique ou formelle, fait apparaître la monnaie pour ce qu'elle est, à savoir une médiation institutionnelle porteuse d'une certaine conception de la vie économique et sociale, ce à quoi ne peut se résoudre une pensée qui ne voit dans les institutions que des instruments au services des individus. La monnaie autoréférentielle se veut au contraire le concept d'une médiation monétaire totalement muette, abstraite et impartiale, ne venant en rien troubler l'ordre contractuel, s'effaçant derrière la logique de l'épargne privée. En supposant une monnaie jetée d'hélicoptère, le MGI évite tout questionnement relatif aux conditions d'émission qui ont conduit, de facto, à fournir un pouvoir d'achat inespéré aux retraités de la génération  $t_0$ . Il s'agit certes d'une monnaie externe mais dont l'extériorité est absolue, c'est à dire vide de tout rapport social. Les coûts théoriques d'une telle hypothèse ne sont pas négligeables : l'impossibilité de donner une réponse satisfaisante à la question de l'origine. On retrouve ici le schéma logique proposé par Paul Samuelson qui conduit à séparer radicalement deux temporalités : celle de l'histoire qui voit l'avènement de la monnaie, et celle du fonctionnement synchronique de l'économie, une fois que la monnaie a été créée.

Le MGI illustre involontairement notre hypothèse de départ en ce sens que son élaboration théorique de la monnaie y met en scène la présence de la société comme entité médiatrice. Cette reconnaissance est certes détournée et n'apparaît qu'indirectement, mais une lecture attentive de ce modèle l'a fait émerger nettement dans la structure autoréférentielle des croyances qui sont au fondement de la convention monétaire. Elle émerge également au travers d'une autre caractéristique du modèle, totalement absente des réflexions de l'économie traditionnelle et pourtant fort révélatrice, à savoir le lien entre la monnaie et la mort<sup>33</sup>. C'est parce que les individus meurent que la monnaie est nécessaire : la mort introduit une distance entre les hommes et la société. C'est là une hypothèse décisive. Pour en illustrer la fécondité, nous nous contenterons de rappeler le rôle central qu'ont joué les rites funéraires dans l'évolution monétaire au moyen-âge. Jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, la pratique païenne qui consistait à enfouir, au côté des morts, une grande partie de leurs trésors, était fort répandue. Les recherches archéologiques attestent l'ampleur des prélèvements ainsi effectués sur la richesse des vivants. Cette thésaurisation dans les sépultures, parce qu'elle est une forme totalement improductive d'investissement, a appauvri d'autant la circulation monétaire médiévale. Pour cette raison, un des effets économiques les plus notables de l'évangélisation a été de vider les

---

<sup>33</sup> Je remercie Daniel de Coppet d'avoir attiré mon attention sur ce point fort important que l'économiste que je suis avait totalement ignoré.

tombes. « La thésaurisation, dont les sépultures naguère étaient le lieu, se déplaça vers les sanctuaires du christianisme, où vinrent se déposer les richesses consacrées » note Georges Duby<sup>34</sup>. Ce faisant, les métaux précieux légués par les morts n'étaient plus soustraits irrémédiablement à la circulation marchande. L'Eglise pouvait à son tour les utiliser à la gloire de Dieu en bâtissant des lieux de culte ou en aidant les pauvres. « De définitive, et par conséquent stérile, (la thésaurisation d'intention funéraire) devient temporaire et, de ce fait, féconde »<sup>35</sup>. Comme on le voit dans cet exemple historique, le lien avec les morts conditionne les formes de la circulation monétaire. C'est une certaine conception de la société qui y est inscrite. Pour les théoriciens du MGI, la mort n'est qu'une contrainte technique : elle interdit simplement que tous les agents soient présents simultanément sur le marché. Aucune signification particulière ne lui est associée. On retrouve ici une constante de la démarche économique qui consiste à penser les rapports sociaux comme des données naturelles ou techniques.

Pour conclure l'analyse critique du MGI, soulignons la force de cette approche. Elle est plus ambitieuse que celle proposée par la théorie des contraintes légales dans la mesure où elle cherche à construire un concept de totalité qui puisse s'inscrire dans le cadre de la légitimité contractuelle, là où l'approche des contraintes légales faisait entièrement reposer la monnaie sur une légitimité extérieure à l'économie, à savoir l'Etat. On a souligné ce qu'avait de spécifique la forme de totalisation ainsi mise au jour. On lui donnera le nom de « totalité autoréférentielle » et on nommera « monnaie autoréférentielle », la monnaie qui lui est associée. Ce concept désigne une monnaie purement instrumentale qui acquiert sa qualité de monnaie sur la base d'une représentation d'elle-même en tant que pur instrument. Elle peut être dite « autoréférentielle » en tant qu'aucun point de repère extérieur à l'économie, aucun projet politique, aucune valeur sociale n'y est appelée pour en légitimer l'existence. Seul l'intérêt direct des échangistes y est pris en compte. La monnaie autoréférentielle pense une médiation strictement économique et contractuelle. Aucune forme de garantie symbolique n'est exigée. Les agents se perçoivent les uns les autres comme des sujets rationnels uniquement mus par la recherche de la maximisation de leur profit.

En cela, elle se différencie radicalement des monnaies qu'étudient dans cet ouvrage

---

<sup>34</sup> G. Duby, *Guerriers et paysans*, Gallimard, 1973, page 67.

<sup>35</sup> *Opus cité*, page 67.

anthropologues et historiens. Qu'il s'agisse de l'Inde védique, des 'Aré'aré ou de la Rome antique, les monnaies anciennes n'existent que dans leur conformité à un sens global. Dans cette perspective, la monnaie autoréférentielle doit être comprise comme l'expression d'un projet spécifique d'organisation sociale qui cherche à isoler la sphère économique de toute perturbation extérieure, principalement politique, venant troubler la logique contractuelle et ses valeurs individualistes. Pour cette raison, le concept de monnaie autoréférentielle saisit quelque chose du vaste mouvement historique qui voit l'ordre économique, jadis province particulière de l'activité sociale, étroitement imbriquée dans le tissu social, « acquérir son indépendance, se séparer de la société et constituer à lui seul un système distinct auquel le reste du social doit être soumis »<sup>36</sup>. Comme on le sait, cette évolution affecte au premier chef la monnaie : alors que les monnaies archaïques « vivent d'être liées à la totalité de la société, (les monnaies modernes) ont un sens restreint à un domaine particulier dit économique, distingué des autres domaines politiques, religieux »<sup>37</sup>. Il convient de revenir sur ce processus que conceptualise l'idée de monnaie autoréférentielle et d'en montrer l'actualité. Pour ce faire, nous partirons du cadre conceptuel qui fait l'unité de cette élaboration collective.

#### **4. Une vision instrumentale des rapports sociaux**

L'hypothèse à la base de ce travail collectif consiste à penser le lien d'appartenance de l'individu à la communauté comme une relation de dette, ce qu'on a appelé « la dette de vie ». Ce faisant, nous soutenons que le lien financier est constitutif des sociétés humaines. La finance qui est invoquée ici ne doit pas être confondue avec la finance contractuelle moderne. Alors que celle-ci désigne une logique d'échanges horizontaux entre égaux, celle-là met en scène une relation verticale de subordination au tout. La monnaie est une invention plus tardive qui inaugure un nouveau mode de relation des hommes à la dette de vie et modifie les formes de subordination qu'elle fonde. A un mode d'emprise directe, immédiate du sacré sur la vie des hommes, la monnaie oppose une médiation, un mode d'appropriation mesuré.

Le développement capitaliste se caractérise par un dédoublement des formes de la dette de vie<sup>38</sup> en dettes économiques et dettes sociales. Ce dédoublement est la conséquence

---

<sup>36</sup> L. Dumont, préface à *La grande transformation* de K. Polanyi, Editions Gallimard, 1983.

<sup>37</sup> D. de Coppet, *SLM*, page 216.

<sup>38</sup> Pour une analyse complète de ce processus, on se reportera au chapitre de Bruno Théret dans cet ouvrage.



du mouvement de différenciation déjà analysé par Karl Polanyi, qui voit la société capitaliste se dissocier en deux ordres de pratiques -économique et politique- aux logiques distinctes. Les dettes économiques saisissent l'individu en tant que producteur-échangiste inséré dans la division sociale du travail. Les dettes sociales sont l'expression des droits que l'Etat moderne reconnaît au sujet politique, principalement en matière d'éducation, de santé ou de retraite. Leur définition est variable selon les pays et les époques. On peut y voir la forme moderne de la fonction de protection traditionnellement assumée par les autorités souveraines. Elles participent d'une logique essentiellement politique puisqu'il s'agit d'y définir la citoyenneté et ses solidarités. La monnaie moderne se situe à la jonction de ces deux circuits financiers selon des formes d'organisation historiquement déterminées. Cette thèse s'oppose à la vision trop fréquente qui ne voit dans la monnaie qu'une créature des marchés. L'histoire démontre *a contrario* l'importance des relations tributaires dans la constitution des monnaies occidentales. C'est ainsi que la monétarisation du prélèvement fiscal a été, dans la France du XII<sup>e</sup> siècle, un élément central du développement des échanges marchands<sup>39</sup>. De la même manière, les exemples abondent de créances devenues monnaies acceptées par tous dès lors qu'elles étaient reconnues comme moyen de règlement par le Trésor public. La forme contemporaine dominante de cette articulation monétaire de l'économique et du politique est l'indépendance des banques centrales. Elle est caractérisée par une séparation de l'autorité monétaire et du gouvernement politique qui conduit à restreindre les possibilités de monétisation de la dette sociale. Mais il faut cependant souligner que cette séparation demeure sous le contrôle d'une souveraineté reconnue qui subordonne le pouvoir monétaire à son autorité, comme en témoignent les arrangements institutionnels qui limitent fortement l'action de la banque centrale. Rappelons à cet égard que même la Bundesbank ne l'emporte pas systématiquement sur le pouvoir gouvernemental comme l'ont montré les conditions de négociation de l'entrée de l'Allemagne dans le SME ou le choix de la parité entre mark de l'est et mark de l'ouest au moment de la réunification. L'indépendance n'est qu'une indépendance partielle.

On peut cependant observer que d'importantes forces sociales militent activement pour une émancipation radicale de l'économique vis-à-vis du politique. Dans sa forme la plus extrême, il s'agit de délégitimer toute dette sociale pour ne plus reconnaître que les dettes contractuelles, par exemple remplacer l'assurance sociale obligatoire par l'adhésion volontaire à des mutuelles privées ou supprimer le système de retraites par répartition cogéré par la

---

<sup>39</sup> Claude Dupuy, "Monnaie et légitimité au bas Moyen Age", *Genèses*, n°8, juin 1992, pp.25-59.

puissance publique au profit d'un système par capitalisation. Un tel point de vue ne manque pas d'arguments. On peut, d'une part, faire valoir que seule l'adhésion contractuelle est légitime au regard d'une conception sourcilieuse et étroite des droits de l'individu. On peut également s'appuyer sur les résultats de la théorie économique pour faire ressortir l'optimalité dans l'allocation des ressources que seules permettent les relations contractuelles. Selon ce point de vue, l'intervention économique de l'Etat serait perturbatrice et nuisible. Il conviendrait alors de la restreindre à la définition des droits formels et au maintien de leur respect de telle sorte que soient fournis à l'économie les instruments juridiques dont elle a besoin pour fonctionner, essentiellement le droit contractuel et le monopole de la violence légitime. Cette vision des relations sociales, parce qu'elle est au plus près des réquisits de l'idéologie individualiste, est, sous une forme ou une autre, qu'on n'y adhère ou qu'on s'y oppose, au centre de la pensée économique moderne.

Il est alors intéressant d'analyser quelle place peut être celle de la monnaie dans une telle construction théorique. Cet intérêt est d'autant plus justifié qu'il apparaît que de nombreuses évolutions monétaires contemporaines, au premier rang desquelles l'indépendance des banques centrales<sup>40</sup>, se situent clairement dans cette perspective. Le concept de monnaie autoréférentielle nous semble exprimer ce projet d'une monnaie purement contractuelle et économique, dont la définition ne devrait rien à la sphère politique. Notons qu'il existe d'autres modèles formels qui conceptualisent ce même projet libéral, tout particulièrement la *New Monetary Economics*. Cependant, il s'agit d'une réflexion qui abandonne l'idée même de monnaie centrale telle que nous la connaissons. De ce fait, elle ne nous intéresse guère dans le cadre de ce livre. L'intérêt de la monnaie autoréférentielle est de proposer une réflexion qui conserve une monnaie centrale et, par conséquent, qui laisse une place à la notion de société comme médiation, même si celle-ci est pensée en termes strictement individualistes.

La monnaie autoréférentielle en tant que monnaie purement instrumentale, qui ne propose aux hommes que son absolue neutralité, son impartialité sans défaut, son silence,

---

<sup>40</sup> Même si, comme nous l'avons souligné, l'indépendance des banques centrales n'est pas un régime d'autonomie totale du pouvoir monétaire, loin de là, il est cependant clair que ce régime institutionnel vise à restreindre le rôle naguère joué par le pouvoir politique dans la conduite de la politique monétaire. Cette recherche d'autonomie est encore plus nette et massive au niveau européen car, dans ce cas, l'indépendance de la banque centrale européenne n'est nullement encadrée par un pouvoir politique de même échelle territorial.

conduit à penser une légitimité qu'on pourrait dire purement abstraite dans la mesure où ne s'y trouve présente aucune représentation de la totalité, que ce soit en tant que projet politique ou que solidarité collective. La monnaie n'y veut être autre chose qu'un instrument serf et fidèle, permettant les transactions sans perturber le fonctionnement des marchés. Elle n'est rien par elle-même ; elle n'est que le moyen par lequel les marchandises entrent en relation et expriment leur valeur relative. On retrouve ici la thèse centrale de Simmel qui voit dans l'argent, « la fonctionnalité des choses en personne »<sup>41</sup>. C'est en pensant aux thèses métallistes que Simmel rédige sa réflexion. Il s'agit de s'opposer à une conception qui fait découler la valeur de la monnaie de sa substance matérielle. Le processus de dématérialisation auquel il assiste et auquel il prête main forte par ses analyses, Simmel l'interprète alors comme le processus par lequel l'argent abandonne ses déterminations antérieures et primitives, en tant que métal précieux, pour « accéder graduellement à la pureté de son concept »<sup>42</sup>, « où l'argent, de plus en plus, devient pur symbole, indifférent à sa valeur propre »<sup>43</sup>. Il s'agit d'éliminer totalement ce qui est de l'ordre de l'argent-substance si l'on veut une monnaie au plein de son efficacité. « Car même une substance aussi adéquate que le métal fin ne peut totalement se soustraire aux oscillations dues à ses propres conditions de demande, de production, de fabrication, etc., et qui jusqu'à un certain point n'ont rien à voir avec ses prestations comme moyen d'échange et d'expression des valeurs relatives des marchandises. La stabilité complète, l'argent ne pourrait l'atteindre que s'il n'était absolument plus rien pour soi, mais seulement la pure expression du rapport de valeur des biens concrets entre eux. Alors, il aurait atteint cette immobilité, aussi peu affectée par les oscillations des biens que le mètre-étalon par la diversité des grandeurs réelles qu'il mesure »<sup>44</sup>. Faire advenir la monnaie dans une forme adéquate à son concept nécessite donc un processus historique qui la dépouille de ses déterminations secondaires et parasites. Plus le rôle de l'argent croît, plus il cesse d'être lié à une substance, plus il permet une expression adéquate des valeurs.

Simmel étudie avec beaucoup de soin les formes cognitives, sociales et individuelles, qui accompagnent cette évolution. Il met l'accent sur les capacités d'abstraction et d'intellectualisation qui permettent d'aller au delà de l'apparence immédiate de l'argent, à savoir une certaine quantité de métal, pour en saisir la réalité véritable, à savoir la monnaie

---

<sup>41</sup> Op. cité, p. 115.

<sup>42</sup> Ibid, p. 120.

<sup>43</sup> Ibid, p. 157.

<sup>44</sup> Ibid, p. 215.

comme expression du groupe. Il est demandé aux acteurs économiques de saisir des relations au détriment des substances et, plus précisément encore, des relations à la totalité sociale puisque la monnaie est « l'unité objective du groupe se détachant au-dessus des fluctuations individuelles »<sup>45</sup>. L'outil intellectuel qui permet d'appréhender cette réalité est le *symbole*. La symbolisation permet de s'élever au-dessus des apparences immédiates pour appréhender et représenter les formes supra-personnelles qui seules sont significatives. L'économie monétaire repose donc sur une intellectualisation poussée de la vie quotidienne caractérisée par un recours constant aux opérations de déchiffrement symbolique. Ce faisant, on assiste à une révolution des formes sociales de la pensée pleinement comprise par Simmel, comme le montre la citation qui suit dont on excusera la longueur. « Le principe de plus en plus actif de l'économie des forces et des substances mène à une utilisation de plus en plus étendue de substituts et de symboles, qui n'ont absolument aucune parenté de contenu avec ce qu'ils représentent. Ainsi, il en va tout à fait de même quand les opérations avec les valeurs se réalisent au moyen d'un symbole qui perd de plus en plus toute relation matérielle avec les réalités dernières de son domaine propre et n'est plus autre chose que pur symbole. Ce mode de vie suppose [...] que la civilisation opte fondamentalement pour l'intellectualité. Que la vie doive essentiellement s'appuyer sur l'intellect [...] va de pair avec la pénétration de l'économie monétaire. L'accroissement des capacités intellectuelles d'abstraction caractérise l'époque où l'argent, de plus en plus, devient pur symbole, indifférent à sa valeur propre »<sup>46</sup>.

Si nous nous sommes attardés sur ce processus de dématérialisation de la monnaie métallique, c'est qu'il nous semble reconnaître dans le mouvement contemporain qui prêche pour un désinvestissement politique de la monnaie, une même dynamique mue par une même espérance. La monnaie autoréférentielle en constitue l'idéal régulateur. C'est un même rejet des déterminations secondaires qui s'y joue. De la même manière que la matérialité de l'argent témoigne d'un stade primitif et inefficace de l'échange, de même l'intervention politique atteste d'un ordre marchand immature où le principe de valeur nécessite pour s'affirmer le recours à des représentations qui lui sont étrangères. C'est d'ailleurs une même victoire de l'abstraction tant vantée par Simmel qu'on peut y lire, poussée cependant à un degré encore plus fort puisque c'est la notion même de symbole, centrale chez lui, qui y est récusée : l'individu rationnel moderne modélisé par le MGI ne s'intéresse nullement aux

---

<sup>45</sup> Ibid, p. 208.

<sup>46</sup> Ibid, p. 157.

symboles. Seules importent pour lui les règles formelles qui codifient les pratiques sociales. Il en découle une nouvelle transformation des formes sociales de la pensée. Pour Simmel, la dématérialisation de l'argent nécessitait de la part des individus un travail de déchiffrement qui les conduisait à évaluer la valeur d'un billet à partir non pas d'une observation immédiate de son contenu substantiel, mais d'une appréciation de sa dimension symbolique. La monnaie en tant que symbole de la cohésion du groupe est l'outil le plus adéquat pour en estimer la valeur. Avec la monnaie autoréférentielle, il s'agit d'évaluer la valeur de ce billet directement au prorata de sa capacité instrumentale. La monnaie n'est le symbole de rien ; elle est un instrument d'échange. Seul compte son effet sur l'utilité des membres de la société au travers des règles qu'elle institue. Ce nouvel âge cognitif réduit l'appartenance à un choix fonctionnel et aborde avec méfiance ces représentations collectives pleines d'affect qui perturbent le jugement. La discussion à laquelle a donné lieu l'effigie des billets euro est une claire illustration de cette question<sup>47</sup>. Faute de pouvoir s'appuyer sur une communauté de valeurs à l'échelle européenne, ces billets ne porteront pas, comme les billets nationaux, des symboles d'appartenance mais des figures architecturales. Ce passage des symboles aux formes géométriques caractérise cette évolution des formes sociales de la pensée. Ce rejet des symboles est extrêmement révélateur du mouvement contemporain d'érosion des formes collectives et de leur légitimité.

Au regard des valeurs individualistes, les institutions ne valent qu'à raison des satisfactions individuelles qu'elles permettent. Elles ne sont que des instruments au service des membres de la société. Sous le regard de la rationalité instrumentale, tous les rituels qui accompagnent la vie collective sont critiqués jusqu'à faire apparaître ce noyau de vérité. La critique des symboles participe de ce mouvement profond d'affirmation du primat de l'utilité individuelle dans la détermination des rapports sociaux. C'est un nouveau désenchantement du monde qui se produit ici et qui conduit à démasquer dans les symboles collectifs de simples conventions permettant la vie en commun. Ce sont les contrats volontairement signés qui doivent commander aux actions humaines et non la subordination à des symboles. Dans un monde dominé par l'individualisme, le recours à de telles représentations ne peut être pensé que comme une forme d'irrationalité ou d'idolâtrie. Le développement de la raison instrumentale promet un mode de relation aux autres qu'on peut dire « formel » dans la mesure où aucune forme collective de solidarité ou de devoir n'y est présent sauf l'acceptation

---

<sup>47</sup> Cf l'introduction collective.

de la règle du jeu qui impose le paiement en monnaie.

Il est intéressant pour qui s'interroge sur la plausibilité d'une telle société de noter le doute de Simmel quant à la possibilité d'une entière dématérialisation de la monnaie. Etrangement, après avoir démontré longuement que la matérialité de l'argent s'opposait au plein développement de la fonction monétaire, il écrit : « Malgré tout l'argent ne peut se défaire d'un reste de valeur substantielle, non pour des raisons internes découlant de son essence, mais à cause de certaines imperfections de la technique économique [...] La dissolution progressive de la valeur substantielle ne peut jamais aller jusqu'à son terme »<sup>48</sup>. La raison invoquée est très classique. C'est la crainte d'une surémission dont le gouvernement se rendrait responsable à son profit dès lors que l'argent n'est plus lié à une substance dont la multiplication est limitée. L'erreur de Simmel est de ne voir dans cette question que l'expression de certaines « imperfections de la technique économique ». Il s'agit à l'évidence d'un problème plus vaste et plus fondamental. Comme la question de l'origine dans le MGI, cette question de l'émission est révélatrice d'une irréductibilité de la monnaie à sa pure instrumentalisation.

Autrement dit, Simmel voit bien, contrairement au MGI, que quelque chose échappe au point de vue de la logique formelle. Il ressent un malaise face à une vision qu'il juge trop unilatérale. On s'en est expliqué longuement tout au long de cette réflexion : la monnaie moderne est une construction institutionnelle qui suppose l'articulation hiérarchique de deux points de vue, celui de l'individu et celui de la société. Certes, on peut imaginer une monnaie gérée par une banque centrale radicalement autonome et n'ayant pour seul objectif que la stabilité monétaire. L'autoréférentialité de la monnaie n'y est alors que l'expression d'une autoréférentialité plus profonde, celle de l'économie même pour laquelle il n'y aurait d'autres buts aux actions économiques que la santé économique ! Cette construction porte à leur aboutissement les revendications libérales prônant une neutralisation de la malfaisance monétaire. Si nous avons reconnu la pertinence de cette analyse en tant qu'elle permet de penser certaines évolutions de l'ordre monétaire, nous ne pensons pas qu'elle fournisse un modèle pertinent. Elle bute sur une question centrale : pourquoi les individus accepteraient-ils de détenir une telle monnaie ? La réponse du MGI est astucieuse mais elle demeure insatisfaisante : le processus autoréférentiel de formation des croyances ne fournit pas une

analyse plausible de l'émergence d'une représentation collective acceptée par tous les individus. L'adhésion à la monnaie repose sur une affirmation de la collectivité en tant que projet collectif et principe de solidarité. Comme on l'a vu, cette condition n'est pas suffisante, mais elle est nécessaire. Ce mode holiste d'expression de la totalité est une dimension irréductible de la monnaie.

---

<sup>48</sup> Pages 166 et 172.